

2
Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4973/78

Objet:

Annexe

Expédié le

23 juil. 1903

A M^r le D^r Houze
98. St. de Waterloo
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d'un tableau
qui fait l'objet de votre
lettre du 20 et

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^r Houze,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Le soussigné Le Houé, déclare avoir
reçu le tableau que j'avais présenté à
la Commission du musée

Brest, le 22-VI-63

L. Houé

Bruxelles, le 20 juin 1903.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen
un portrait de maître que je crois digne d'être acquis
par le Musée des peintures anciennes.

Les Connaissances et amateurs auxquels cet tableau a
été soumis, l'attribuent en majorité à Pourbus;
quelques uns croient que c'est un Dore; plusieurs per-
sonnes prononçant à tort, je crois, le nom du Citier.

Ils sont d'accord pour trouver que c'est une œuvre
remarquable pour laquelle il y a lieu de demander
la somme de dix mille francs.

Je joins à ma demande une courte notice de
renseignements qui pourront vous guider dans
votre appréciation (2^e page).

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma
conduite la plus distinguée

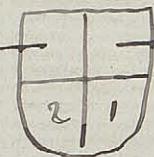
Z^e J. Houzé
98 B^d de Waterloo.

À Messieurs les Membres de la Commission du Musée
de peinture.

Portrait d'un Chevalier de la Croix d'or;
 Au dessous de l'insigne de cet ordre et appendu l'insigne
 de l'Ordre de la Vierge.

Derrière le caducée, partie supérieure. Se trouvent deux
 Cachets qui ont été examinés par Monsieur Ch. de Raadt;
 le premier énoncé donne:

Dagen à la
 tête d'or



Bouchaute, bras surant 3 fleurs de lin

Seigneur de Waver - Notre-Dame, terre
 qui, en son fief, fut érigée en baronnie au XVII^e siècle.
 Le second Cachet porte la devise: cum vulpe
vulpinandum (à renard, renard et demi).
 Ce portrait aurait fait partie d'un gilet d'un
 de ces seigneurs.

Bruxelles, le 18-VI-03
98 B^d de Waterloo.

Cher Monsieur Van Momm,

Après demain Samedi j'irai
généraliser mes dépôts ma
lettre et le porteur dont
vous ai parlé - Van Overbeke
m'a dit qu'il vous enverrait au
sujet de ma demande.

Je demanderai 10,000 francs
à cause de l'avis de connaissances
amateurs qui lui ont attribué
cette valeur.

Je vous dis officiellement
néanmoins que si le Comonien
trouve que c'est une œuvre à
acquiescer mais et d'avis que

le prix est trop élevé, elle
n'a qu'à fixer celui qu'elle
croit devoir attribuer.

Je joins à ma demande
officielle une petite notice.

Le Compté sur votre aimable
obligeance et je vous prie
d'agréer, cher Monsieur,
l'assurance de mes cordiales
bien distinguées

E. Housé

Musées Royaux
des Arts décoratifs
et
Industriels.

Bruxelles, le 17 juin 1903

Mon cher Emile

J'ai vu le tableau que Houze
compte présenter lundi à la Com-
mission du musée. Je n'ai pas
de compétence pour l'apprécier au
point de vue du prix, ni de l'est-
tribution. Houze va en demander
fr 10.000. Cela me paraît une
somme assez forte pour votre budget
déjà fort amaigri. En tous cas
c'est un portrait sérieux, présenté
par un homme sérieux. L'ade doit
de faire en sorte si l'on n'acquiesce

pas pour le prix demandé, que
le tableau soit du moins examiné
de près par les hommes compétents
et qu'ils te disent ce qu'ils en
pensent tant comme auteur,
que comme valeur.

C'est un service à rendre à Houze:
et tu sais qu'il le mérite

Bien à toi

Jean Gourlay